

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Guéneau, 14 mars 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation5 p. (285r, 286r, 287v, 288v, 289r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Guéneau, 14 mars 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48801>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 mars 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Guéneau](#)

Lieu de destinationBrinon-sur-Beuvron (Nièvre)

Description

Résumé Sur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin remercie Guéneau pour sa réponse circonstanciée à la demande d'information faite auprès de Bruet sur la géologie de la région de Brinon. Godin fait des considérations géologiques à partir des informations fournies par Guéneau. Godin annonce à Guéneau qu'il ira à Brinon à la belle saison.

Notes Destinataire et lieu de destination : « Guéneau notaire à Brinon-les-Allemands (Nièvre) » selon l'index du registre de correspondance. La commune de Brinon-les-Allemands s'appelle aujourd'hui Brinon-sur-Beuvron.

Mots-clés

[Ressources naturelles, Sciences](#)

Personnes citées [Bruet \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Étang d'Aron \(Nièvre\)](#)
- [Moussy \(Nièvre\)](#)
- [Saint-Franchy \(Nièvre\)](#)
- [Saint-Révérien \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 17/11/2023

Guide le 14 Mars 1876.

Monsieur,

Je vous remercie bien cordialement de la lettre que vous venez d'avoir l'obligeance de m'écrire. Je ne m'attendais pas, en écrivant à M. Breut, à recevoir des renseignements aussi complets.

Les renseignements me sont pris, comme vous le semblez croire, de plusieurs sources de la matière ; ils sont, au contraire, aussi précis que je pouvais le désirer. Car, il faut bien le reconnaître, il y a encore beaucoup de choses obscures en géologie : un grand jour a été fait sur les différentes couches de la formation terrolette, mais la théorie des sédiments est encore incomplète, et cela rend difficile la détermination des couches souterraines qui nous sont cachées.

Depuis deux ans, j'ai conçu la pensée qu'il y avait dans notre contrée des richesses à mettre au jour, et je n'ai cessé de faire des études à ce sujet. Vous comprendrez donc avec quelle satisfaction

M. Guérard, notaire à Brionn les Allermains,

je reçois une communication semblable à la vôtre. Je connais suffisamment la topographie de votre pays pour avoir pu suivre de point en point les indications que vous me donnez et les rattacher aux recherches que j'ai déjà faites moi-même dans les environs de St Péterion, Abouessy et St Franchy.

La remarque que vous faites au sujet de l'horizontalité des couches de lias est, à mes yeux, très-importante. Je m'y suis beaucoup attaché dans le premier voyage que j'ai fait dans la Nièvre. Cette horizontalité constate que depuis la formation du lias, il n'y a qu'en de soulèvements partiels dans votre contrée, mais un soulèvement général, au-dessus du niveau des mers. On en peut donc conclure que l'étage houiller peut se trouver enfermé sous les terrains du trias, sans présenter d'affleurement à la surface du sol.

Néanmoins, il est d'un très-grand intérêt, au point de vue pratique, de se rendre parfaitement compte de l'inclinaison réelle qu'ont pu subir les couches du terrain secondaire, à l'approche des terrains grani-

— Les marques iridescentes

sont-elles supérieures aux carrières de meules à aiguiver ? Et les couches ~~dans~~ qui composent les grès dont on tire ces meules sont-elles inclinées ou parfaitement horizontales sur tous les points où elles ont pu être constatées ?

Les marres irisées et les psammites composant ces carrières à meules sont évidemment des soulèvements antérieurs aux dépôts des calcaires à gryphées arguées, mais ils sont postérieurs à la formation houillière. Il en résulte donc que si les pendages de ces roches coïncidaient avec ceux des granito, les terrains houilliers devraient se montrer entre le granite et les terrains du trias.

C'est pourquoi je posais à M. Bruet la question de savoir s'il y avait des schistes houilliers en affleurement quelque part dans votre contrée, sans lui donner d'autre explication.

Mais vous avez été au devant de mes idées, et vous avez compris le but de ma demande. Je vous serais donc très obligé de me dire ce que vous savez concernant l'inclinaison des couches des carrières de meules faisant partie du trias ou des

terrains permiers.

Veuillez me dire aussi quelle est la couleur des grès dont on fait ces meules et si la texture en est serrée ?

J'avais connaissance des schistes calcaires découverts dans la tranchée du ruisseau de l'étang d'Arson, mais j'ai reculé devant la difficulté qui il m'a paru y avoir pour aborder cette tranchée. Cependant, à mon prochain voyage, je me propose de la visiter afin de voir si la stratification de cette roche est horizontale ou tourmentée, car on croit en croire elle est proche des granits et l'on peut tirer une conclusion sur la nature des mouvements du sol après la formation de ces schistes. La présence des ortochères semble faire croire que c'est une roche antécratigère, et pourtant ce que je crois connaître du caractère de la pierre qui la compose semblerait lui assigner une époque moins ancienne.

Dans le voyage que je compte faire à la belle saison, j'espére aller jusqu'à Brinon. Vous remercier de

nouveau, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait en me communiquant vos études sur la contrée.

Veuillez agréer, je vous prie, avec ma reconnaissance l'assurance des mes sentiments les plus dévoués.